lanationquotidien@gmail.com - www.journal-lanation.com

LA NATION

Mercredi 21 Octobre 2020 N° 2259 Prix: 10 DA

Quotidien National d'Information

EL-MENEA (GHARDAÏA)

Protestation suite à une rumeur de délocalisation de l'ODAS

P24

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

17 morts et 1 263 blessés en une semaine

P24

APN

Levée de l'immunité parlementaire de Mohcine Belabbes

P3

AGENCE NATIONALE DES DÉCHETS (AND)

3e webinaire de valorisation des déchets organiques

P2

5 MILLIONS D'ÉLÈVES RETROUVENT AUJOURD'HUI LES BANCS DE L'ÉCOLE

Rentrée scolaire sous haute surveillance

P3

SAÏD CHANEGRIHA (CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ANP)

L'Algérie doit être «capable de préserver sa souveraineté et son indépendance »

"Le référendum populaire sur le projet de révision de la Constitution constitue une étape importante, à travers laquelle le peuple algérien continuera à suivre, avec résolution et détermination, la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle et concrétiser sa prospérité économique et sa renaissance socioculturelle", a souligné le général de corps d'armée Saïd Chanegriha, qui a effectué une visite de travail et d'inspection à la 3ème Région militaire, rapporte, hier, un communiqué du MDN.

P3

INDUSTRIES ÉLECTRONIQUES ET ÉLECTROMÉNAGERS

Une vraie intégration nécessite un nouveau mécanisme

Le Collectif des fabricants algériens de produits électroniques et électroménagers (FAPEE) s'est dit engagé pleinement dans la vision des Autorités visant à hisser l'intégration locale pour développer cette filière créatrice de richesse, tout en soutenant la démarche visant à substituer l'ancien système CKD par un nouveau mécanisme favorisant l'intégration et encourageant la sous-traitance locale. Lors d'une rencontre organisée, lundi, pour œuvrer à trouver des solutions à la situation critique que connait le secteur, le collectif des FAPEE a indiqué qu'il "s'inscrit pleinement dans la vision des Autorités visant à augmenter le niveau d'intégration et à développer une industrie créatrice de richesse, génératrice d'emploi et de ressources en devises et adhère pleinement aux dispositions contenues dans la Loi de Finances Complémentaires 2020 (LFC 2020) visant à remplacer l'ancien système CKD par un nouveau mécanisme favorisant l'intégration et encourageant la sous-traitance locale" a précisé la même source.

P4

Régions

CANCER DU SEIN

Un nouveau centre à Alger pour accompagner les patientes

P8

MÉDÉA

Série de mesures pour faciliter aux céréaliculteurs l'accès à l'eau

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

223 nouveaux cas et 8 décès

P24

TRIBUNAL DE TIPASA

Report du procès de l'ex-wali d'Alger au 3 novembre prochain

P3

PARC AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

Hausse de 22% des immatriculations et ré-immatriculations au 1er semestre 2019

P5

Sport

JM ORAN-2022

Les aspects organisationnels abordés avec une délégation française

P13

Brèves

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Rencontre syndicale pour l'examen des préoccupations des chercheurs permanents

Une rencontre a été tenue hier au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avec les représentants du Syndicat national des chercheurs permanents (SNCP) et de la Fédération nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (FNESRS), consacrée à l'examen de plusieurs préoccupations des chercheurs permanents, indique un communiqué du ministère.
"Les relations de travail avec certains centres de recherche, la question du logement, la carrière professionnelle du chercheur permanent, le financement de la recherche scientifique dans les centres de recherche et les stages à l'étranger" figurent parmi les préoccupations soulevées durant cette rencontre supervisée par le chef du cabinet du ministère, précise la même source. Cette rencontre a été marquée par un débat riche et constructif, au terme duquel il a été proposé sa poursuite au niveau des commissions spécialisées pour examiner toutes les questions soulevées", ajoute la même source.

R.N

SONATRACH (CORONAVIRUS)

Un manque à gagner de 10 mds USD

Le groupe national des hydrocarbures Sonatrach a subi un important manque à gagner, estimé à 10 milliards (mds) de dollars jusqu'à fin septembre 2020 par rapport à la même période en 2019 à cause de la pandémie de coronavirus, avec une baisse de 41% de son chiffre d'affaires à l'exportation, indique un bilan du ministère de l'Energie. Ce montant a été dévoilé dans un bilan rendu public lundi par le ministère à l'occasion d'une réunion entre le ministre de l'Energie et les directeurs des wilayas de son secteur.
Selon le même bilan, le groupe Sonelgaz a enregistré, quant à lui, des pertes de 18,7 mds de DA dues à la baisse de la consommation en raison de la réduction de l'activité économique et l'augmentation des créances de la SADEG, durant la même période.
L'entreprise Naftal a été également touchée par la COVID-19 avec un manque à gagner estimé à 41 mds de DA durant la même période de comparaison. De même, la filiale de Sonatrach spécialisée dans le transport aérien, Tassili Airlines, a enregistré un manque à gagner de 1,5 mds DA. Les entreprises du secteur énergétique ont été confrontées au ralentissement de l'activité économique mondiale et à la réduction des effectifs dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la propagation du virus.
Face à cette situation, il a été décidé de procéder à des mesures urgentes pour atténuer cette crise sanitaire et financière, dont la réduction du budget d'investissement des deux groupes (Sonatrach et Sonelgaz) pour économiser un montant de 150 milliards DA, relève le ministère. Dans le cadre de la feuille de route de développement du secteur, il a été envisagé aussi la réorganisation de Sonatrach et Sonelgaz, de manière à permettre la concentration des deux compagnies sur leurs métiers de base, de moderniser les systèmes de gestion et d'information et d'optimiser les coûts d'exploitation et d'investissements. L'autre objectif fixé est celui de réduire, de 17%, le budget de fonctionnement des deux entreprises publiques, soit d'un montant total de 182 mds de DA, selon les chiffres avancés par le ministère.

R.N

RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021

Un dispositif sécuritaire spécial mis en place par la GN

La Gendarmerie nationale (GN) a mis en place un dispositif sécuritaire spécial dans le cadre de la nouvelle rentrée scolaire et ce en coordination avec les autorités concernées afin de préserver "la sécurité des élèves", indique hier un communiqué de ce corps sécuritaire.

"Dans le cadre de la rentrée scolaire 2020-2021 et afin de contribuer à son succès en coordination avec les autorités concernées, la GN a mis en place un dispositif sécuritaire préventif spécial à cet effet. Les éléments de la GN seront répartis sur des formations fixes et mobiles sous forme de patrouilles et points de contrôle en vue de garantir la sécurité et la fluidité routière au niveau des axes menant aux établissements éducatifs", note la source. Ces mesures prises au niveau national visent à "garantir la sécurité aux alentours des établissements éducatifs à travers l'intensification des patrouilles de contrôle notamment aux heures d'entrée et de sortie des élèves pour fluidifier la circulation routière, préserver la sécurité des élèves et respecter l'application des mesures préventives dans le souci d'endiguer la propagation de covid-19", ajoute le communiqué. Pour ce faire, les services de la GN demeurent "opérationnels et disponibles en vue de préserver, en continu, la sécurité et la sérénité publique, souligne la même source. Aussi, la GN procèdera via les brigades territoriales, les unités de sécurité routière et les brigades de protection des mineurs, en coordination avec les autorités compétentes à la mise en place d'un programme de communication et de sensibilisation au profit des élèves et leurs parents dans le but d'assurer le respect des gestes barrières pour se prémunir contre la covid-19 et les accidents de la routes, outre les autres fléaux en milieu scolaire. La Gendarmerie nationale appelle les usagers de la route à la prudence et au respect du code de la route, rappelant le numéro vert 1055 mis à la disposition des citoyens pour demander assistance ou intervention en cas de besoin, la page Facebook et le site Web "www.tariki.dz" pour se renseigner sur l'état des routes en temps réel et le site dédié aux pré-plaintes "www.ppgn.mdn.dz".

R.N

AGENCE NATIONALE DES DÉCHETS (AND)

3e webinaire de valorisation des déchets organiques

L'Agence nationale des déchets (AND) tiendra aujourd'hui à Alger, son troisième webinaire sous le thème "le développement des filières de valorisation des déchets organiques", a indiqué hier un communiqué de l'AND.
"Conformément aux instructions de la ministre de l'Environnement en faveur de la mise en œuvre d'actions ciblées en direction des différentes parties prenantes, l'AND organise ce mercredi, son troisième Webinaire de la série, qui traitera du développement des filières de valorisation des déchets organiques" lit-on dans le communiqué .
Selon l'AND, la quantité de déchets ménagers produite annuellement en Algérie avoisine les 13 millions de tonnes, 54% de cette quantité représente la fraction organique, selon l'étude de caractérisation des déchets menée par l'Agence, durant l'exercice 2018-2019. La seule valorisation de trois (3) tonnes de cette fraction de déchets permet de produire une tonne de compost, un potentiel qui représente une source de développement pour le secteur agricole et économique, et une alternative qui permettrait de réduire la lourde facture de l'importation des engrais chimique et biologique et, par ailleurs, de maitriser la gestion et le traitement des déchets organiques, a-t-elle souligné.
A rappeler, l'AND avait annoncé en début du mois courant l'organisation de trois (03) webinaires thématiques de vulgarisation à un rythme mensuel autour des aspects réglementaires et organisationnels de la gestion des déchets en Algérie. Le premier webinaire a été dédié à la thématique "De quoi sont composés nos déchets ménagers ?", tandis que le deuxième avait traité du thème "les outils de planification et de gestion des déchets ménagers et le rôle des Assemblées populaires communales ".
Ces webinaires s'inscrivent dans le cadre des activités d'appui technique apportées aux acteurs locaux et aux opérateurs économiques en matière de gestion des déchets, note la même source. Ils s'adressent également aux universitaires, aux chercheurs et à toute autre personne intéressée par la thématique. "Les personnes intéressées à prendre part au webinaire dédié au développement des filières de valorisation des déchets organiques sont cordialement invitées à envoyer leurs références à l'AND sur Facebook (Agence nationale des déchets), ou par e-mail sur : contact@and.dz", précise la même source.

R.N

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

La DGSN lance une campagne nationale de sensibilisation

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a lancé une campagne nationale de sensibilisation à la prévention et à la sécurité routière sous le slogan "La police ... votre accompagnateur permanent", a indiqué hier un communiqué de la DGSN. Cette campagne, qui s'étalera jusqu'à la fin novembre prochain, vise à "accompagner les usagers de la route (conducteurs, passagers et piétons) et les sensibiliser aux dangers des accidents de la circulation ainsi qu'à tous les aspects liés au respect et à l'application des règles de sécurité routière et à la promotion d'une culture préventive", a précisé la même source. Elle vise également à sensibiliser les citoyens au strict respect et à l'application des mesures préventives pour réduire et lutter contre la propagation du nouveau Coronavirus à la lumière de la hausse enregistrée récemment dans le nombre d'infections, a ajouté la même source. La campagne englobe "la distribution de dépliants de sensibilisation au niveau des points de contrôle de la circulation et des stations de transport, dont le tramway et les gares routières. Ces dépliants portent des explications relatives à la prévention des accidents de la route". La DGSN attache une grande importance à la sensibilisation routière ainsi qu'au renforcement, en partenariat avec les différents acteurs de la société, des campagnes de sensibilisation et des actions de communication avec les différents médias, en programmant des émissions à la radio et la télévision, au profit des usagers de la route, relevant "l'importance de promouvoir la culture de la sécurité routière au sein de la société, à l'instar du site web officiel de la DGSN et des réseaux sociaux (Facebook et Twitter)". La DGSN a renouvelé son appel aux citoyens et aux usagers de la route à faire preuve de prudence et à adopter les meilleurs comportements lors de la conduite, en respectant les règles du code de la route. La DGSN rappelle aux citoyens le numéro vert 1548 et celui de secours 17 mis à leur disposition 24h/24h.

R.N

5 MILLIONS D'ÉLÈVES RETROUVENT AUJOURD'HUI LES BANCS DE L'ÉCOLE

Rentrée scolaire sous haute surveillance

Plus de 5 millions d'élèves inscrits dans le cycle primaire rejoindront, aujourd'hui, les bancs de l'école à travers l'ensemble du territoire national, répartis sur plus de 19 000 établissements éducatifs, dans des conditions sanitaires exceptionnelles, en raison de la propagation du nouveau coronavirus.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, donnera le coup d'envoi officiel de l'année scolaire 2020 -2021 à partir de la wilaya de Batna où il effectuera une visite de travail au cours de laquelle il inspectera, en compagnie d'une délégation ministérielle, plusieurs projets de développement à caractère socio-économique.
En prévision de cette rentrée scolaire, reportée au 21 octobre pour le cycle primaire en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus et après un arrêt des cours depuis le 12 mars dernier, le ministère de l'Education nationale avait dévoilé, dimanche dernier, les plans exceptionnels de reprise des cours dans les écoles primaires, «en présentiel» dans la mesure du possible, tout en tenant compte de «la nécessaire» préservation de la santé des élèves et des personnels. Lors de sa réunion avec les directeurs de l'Education et ceux des établissements d'éducatifs publics et privés, le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, a appelé «au strict respect» du protocole sanitaire adopté par le Comité scientifique du ministère de la Santé et à l'application rigoureuse de l'ensemble des gestes barrières.
Le ministre a souligné l'importance de veiller au nettoyage des établissements éducatifs et de les aménager de manière à appliquer les règles de distanciation physique et d'éviter le regroupement des élèves, de même que l'organisation des salles de cours, en assurant tous les moyens nécessaires pour l'application du protocole sanitaire et la relance du rôle de la cellule de veille.
M. Ouadjaout a appelé, en outre, les conseillers de l'orientation et de guidance scolaire et professionnelle (COGS) à assurer la préparation psychologique des élèves, soulignant l'impératif de garantir un encadrement éducatif pour chaque matière et à tous les niveaux.
Selon le plan exceptionnel, les écoles primaires travaillant avec un système à vacation unique devront opter pour la double vacation (matinée et après-midi), sans alternance en répartissant les élèves en groupes. Chaque groupe pédagogique devant être réparti en deux sous-groupes, avec maintien du même emploi du temps pour l'enseignant (arabe, français et tamazight). Il s'agit également, selon les plans dévoilés par le ministère, d'adopter le travail par alternance entre les deux groupes tous les deux jours pour une semaine de 5 jours. Il est également prévu une réduction proportionnelle du volume horaire pour chaque matière, tout en se focalisant sur les apprentissages fondamentaux. Soulignant que le volume horaire pour chaque groupe a été fixé à 14 heures, le plan exceptionnel relève l'impératif d'exploiter la journée libre pour les devoirs maison et l'apprentissage à distance. Pour les écoles primaires travaillant en double vacation, le plan exceptionnel prévoit un système de travail (matinée et après-midi), en alternance pour tous les deux groupes.
Il s'agit, selon le même plan, d'adopter l'alternance entre les deux groupes tous les deux jours pour une semaine de 6 jours, une alternance toutes les deux semaines, avec réduction proportionnelle du volume horaire pour chaque matière, tout en se focalisant sur les apprentissages fondamentaux pour chaque matière. Un volume horaire hebdomadaire de 12 heures de cours a été fixé au titre de ce plan.
Toutes ces disposition prises, à l'échelle nationale, visent à garantir la sécurité du périmètre de tous les établissements éducatifs à travers des patrouilles de contrôle des alentours et accès menant aux écoles notamment aux heures d'entrée et de sortie et ce, pour sécuriser les élèves et assurer le respect des gestes barrières pour stopper la propagation du nouveau coronavirus.

APS

TRIBUNAL DE TIPASA

Report du procès de l'ex-wali d'Alger au 3 novembre prochain

Le tribunal de première instance de Tipasa a prononcé, hier, le report au 3 novembre prochain, du procès de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, accusé dans une affaire de corruption. Ce report a été décidé en réponse à une requête dans ce sens introduite par la défense de l'accusé, motivée par le besoin de "bien se préparer pour le procès", selon un avocat de Zoukh, dont le procès se déroule à Tipasa, selon la procédure de privilège de juridiction, sachant les faits de cette affaire se sont déroulés dans la wilaya d'Alger.
Outre l'accusé principal Abdelkader Zoukh, qui comparaîtra devant la chambre correctionnelle près le tribunal de Tipasa, sont également cités un nombre de témoins dans cette affaire, dont l'ex-Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, accusé dans d'autres affaires de corruption. L'ex-wali d'Alger est poursuivi pour "dilapidation délibérée de deniers publics, par un fonctionnaire", "utilisation illégale de biens et deniers publics qui lui ont été confiés de par sa fonction", "abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers". Par ailleurs, le président de la chambre correctionnelle près le tribunal de Tipasa a informé l'accusé Zoukh et sa défense, que celui-ci est, également, poursuivi dans une autre affaire programmée pour le 27 octobre prochain, au niveau du même tribunal, sans mentionner la nature des faits et accusations portées à son encontre. A noter que le Conseiller enquêteur près la Cour suprême avait précédemment ordonné, au titre de cette affaire de corruption, la mise sous contrôle judiciaire de l'accusé Zoukh, avant l'enrôlement de son affaire devant le tribunal de Tipasa, pour des raisons de privilège de juridiction.

R.N

Brèves

SAÏD CHANEGRIHA (CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ANP)

L'Algérie doit être «capable de préserver sa souveraineté et son indépendance »

"Le référendum populaire sur le projet de révision de la Constitution constitue une étape importante, à travers laquelle le peuple algérien continuera à suivre, avec résolution et détermination, la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle et concrétiser sa prospérité économique et sa renaissance socioculturelle", a souligné le général de corps d'armée Saïd Chanegriha, qui a effectué une visite de travail et d'inspection à la 3ème Région militaire, rapporte, hier, un communiqué du MDN. "Autant que nous considérons le prochain référendum populaire sur le projet de révision de la Constitution, dont la préparation, matérielle et morale, s'effectue de manière assidue, compte tenu qu'il constitue une des étapes importantes que le peuple algérien continuera à franchir, avec résolution et détermination, sur la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle et concrétiser sa prospérité économique et son essor socioculturel, nous estimons, dans l'Armée nationale populaire, que la réalisation de tous ces nobles objectifs passe impérativement par l'instauration de la paix et la stabilité", a soutenu le général de corps d'armée lors d'une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région au siège du Commandement de la Région.
Il a ajouté que cette Algérie doit être "sûre et stable, capable de préserver sa souveraineté et son indépendance nationale et sauvegarder son intégrité territoriale et populaire, voire apte à préserver les attributs de son identité et les protéger de toute forme d'altération. Une Algérie prête à se développer sur tous les plans et se relever dans tous les domaines".

Ab.N.

APN

Levée de l'immunité parlementaire de Mohcine Belabbes

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont voté, en majorité, pour la levée de l'immunité parlementaire du président du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD), Mohcine Belabbès. 242 parlementaires ont voté « Oui », tandis que 70 ont voté « Non ».
22 voix ont été annulées, lors d'une séance de vote à huis clos, avant laquelle le député Abdelkader Ouali, concerné également par une demande levée de son immunité parlementaire par le ministère de la Justice, a décidé de renoncer à la sienne. Le président du RCD Mohcine Belabbès était absent à cette séance, présidée par Slimane Cheninche à l'Assemblée populaire nationale (APN).
Abdelkader Ouali accepte ainsi de renoncer à son immunité après avoir déjà refusé de le faire. Les députés ont rejeté la demande, votant, en majorité, contre la levée de l'immunité de M. Ouali en mars dernier. Ce dernier est soupçonné de transfert illicite de fonds à l'étranger et de corruption. Il avait nié, devant les députés, cette accusation. Le ministère de la Justice a envoyé une demande de levée de l'immunité parlementaire de Mohcine Belabbas et de Abdelkader Ouali à l'Assemblée populaire nationale (APN). Le bureau de la chambre basse du Parlement a examiné la demande le jeudi 24 septembre. Mohcine Belabbas avait été entendu fin juin 2020 par la Gendarmerie nationale. Il avait évoqué, dans un post Facebook, une enquête « entamée il y a près de deux ans suite à un accident de travail survenu dans ma construction ».

Az.T.

RISQUES MAJEURS

Appel à une application rigoureuse de la loi

Les participants à une journée d'étude sur "la gestion des risques majeurs", organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) à Alger, ont mis l'accent sur l'impératif d'appliquer rigoureusement sur le terrain la loi de 2004 relative à la prévention de ces risques et à la gestion des catastrophes.

Les experts ayant pris part à la journée d'étude, issus de plusieurs départements ministériels, s'accordent à dire que l'Algérie est dotée d'un cadre législatif à même de prévenir le pays des conséquences de risques majeurs, évaluer les résultats et réduire les dégâts, mais requiert une mise en application stricte sur le terrain.

A ce propos, le président du Club des risques majeurs, Pr. Chelghoum Abdelkrim, a plaidé pour "la création d'une institution officielle sous tutelle de la présidence de la République qui aura pour mission le suivi de l'application rigoureuse de la politique de prévention des risques majeurs ainsi que des recommandations du Club".

Qualifiant les textes réglementaires en vigueur de meilleures lois stipulées en matière de prévention des risques majeurs,

M. Chelghoum estime qu'il est impératif d'obliger les responsables des ministères concernés à appliquer une politique stratégique constante de lutte contre ces risques, notamment la sécheresse et la désertification, rappelant que pas moins de 27 millions d'hectares de terres sont exposées à la sécheresse à travers 12 wilayas.

Dans ce sens, il est nécessaire plus

que jamais de prendre en compte les recommandations sanctionnant les colloques et différentes journées études afin de prévoir l'impact de ces risques et mettre en place des mesures efficaces permettant de réduire les répercussions, a-t-il préconisé, jugeant primordiale l'élaboration de cartographies des risques incluant les surfaces à risques, les pertes annuelles prévues, leur degré et leurs coûts, suivant à titre d'exemple le modèle de Markov. Pour sa part, Pr. Slimane Badrani a passé en revue l'impact de la surexploitation du couvert végétal et ses dangers sur l'environnement, une exploitation motivée par l'élargissement des espaces agricoles pour les légumineuses ou par l'expansion des espaces d'irrigation. Un tel phénomène provoque, somme toute, la disparition de certaines espèces végétales et occasionne, entre autres, la désertification, a-t-il expliqué. A ce propos, Pr. Badrani a plaidé pour l'intensification des campagnes de reboisement et l'offre de moyens d'irrigation en cas d'absence de pluie pour préserver le couvert végétal, exhortant les concernés à élargir les pâturages et à utiliser rationnellement les puits. De surcroît, il est possible de conférer aux personnes des superficies non cultivées dans le cadre d'un cahier des charges bien précis et leur permettre ainsi de les cultiver et, partant, les protéger. D'aucuns ont évoqué les risques chimiques contaminant les eaux destinées à la consommation, affirmant qu'il est impératif de mettre en place les mesures de protection des ressources en eau. Certains experts ont, de leur côté, appelé à la mise en application de la loi notamment par les entreprises économiques polluantes, passant en revue les voies et moyens de prévention des risques majeurs, dont la Covid-19, et qui nécessitent "une gestion minutieuse", citant également certains risques liés à la santé végétale et animale ou encore à l'environnement maritime, en sus des risques industriels, technologiques et nucléaires.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

Direction de la santé et de la population de la wilaya de Béchar

Établissement public hospitalier – ancien hôpital –

Sous-direction des ressources humaines

Avis de recrutement

L'établissement public hospitalier – ancien hôpital –annonce l'ouverture d'un concours sur titre pour l'accès aux postes indiqués ci-après :

Grade	Type de recrutement	Conditions de recrutement	Spécialité demandée	Nombre de postes	Lieu d'affectation	Autres conditions
Médecin généraliste de santé publique	Concours sur titre	Candidats titulaires d'un doctorat en médecine générale ou titre reconnu équivalent	Docteur en médecine générale	07	- Service psychiatrique - Service d'hémodialyse - Centre de désintoxication	

Constitution du dossier :

- Demande manuscrite – Copie de la carte d'identité nationale – Copie de la qualification ou du diplôme demandé accompagnée du relevé de notes du cursus de formation – Fiche de renseignement remplie par le candidat – Copie du document justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité – Attestation justifiant la période de travail exécutée par le candidat – Fiche familiale pour les candidats mariés.

Le candidat définitivement admis au poste doit compléter son dossier administratif par les documents suivants :

- Casier judiciaire en cours de validité – Certificat de résidence – Acte de naissance n°12 – Certificats médicaux –(02) photos d'identité.

Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès de la direction de L'établissement public hospitalier – ancien hôpital – dans un délai ne dépassant pas quinze (15) jours à partir de la parution du présent avis dans la presse.

Observation :

Les dossiers incomplets ou parvenant hors délais ne seront pas pris en considération.

LA NATION 21/10/2020 ANEP 2016017040

INDUSTRIES ÉLECTRONIQUES ET ÉLECTROMÉNAGERS

Une vraie intégration nécessite un nouveau mécanisme

Le Collectif des fabricants algériens de produits électroniques et électroménagers (FAPEE) s'est dit engagé pleinement dans la vision des Autorités visant à hisser l'intégration locale pour développer cette filière créatrice de richesse, tout en soutenant la démarche visant à substituer l'ancien système CKD par un nouveau mécanisme favorisant l'intégration et encourageant la sous-traitance locale. Lors d'une rencontre organisée, lundi, pour œuvrer à trouver des solutions à la situation critique que connait le secteur, le collectif des FAPEE a indiqué qu'il "s'inscrit pleinement dans la vision des autorités visant à augmenter le niveau d'intégration et à développer une industrie créatrice de richesse, génératrice d'emploi et de ressources en devises et adhère pleinement aux dispositions contenues dans la Loi de Finances complémentaires 2020 (LFC 2020) visant à remplacer l'ancien système CKD par un nouveau mécanisme favorisant l'intégration et encourageant la sous-traitance locale" a précisé la même source. "Le collectif a, depuis longtemps, souhaité la mise en place d'un cahier des charges clair régissant le secteur et adhère pleinement à la volonté de réformer la filière avec une démarche constructive et consultative et aurait souhaité être partie prenante en tant qu'expert métier" a-t-il encore souligné. Selon FAPEE "le régime CKD ne devrait en aucun cas être une fin en soi mais juste une étape pour qu'un opérateur économique puisse être en mesure de monter en puissance en termes de maîtrise métier lui permettant d'envisager l'intégration et donc gagner en compétitivité".

A travers la démarche de concertation, le Collectif des FAPEE, en sa qualité d'expert métier et connaisseur du secteur, est disposé -à travers ses représentants- à apporter des solutions pratiques qui garantiront l'atteinte des vertueux objectifs fixés et contribuer à faire de l'industrie électronique et électroménager une fierté nationale, à l'instar de ce qui se fait dans les pays leaders dans ce domaine". A ce propos, et après de longues réflexions et concertations avec les différents opérateurs, "une nouvelle vision pour la mise en place effective du cahier des charges a été développée par le collectif, vision qui doit être inclusive et n'excluant aucun opérateur quel que soit sa taille ou son niveau d'investissement lui permettant ainsi de s'approfondir en intégration tout en préservant le niveau d'emploi et de stabilité du marché", a-t-on souligné. L'enjeu à ce niveau réside, selon le Collectif, dans la définition de critères objectifs, non altérables, fixant les règles d'attribution d'avis techniques qui permettraient l'émergence d'une industrie compétitive à l'international. "La mise en place de ce mécanisme et des critères d'éligibilité nécessite la prise en considération des spécificités de chaque famille de produits et l'orientation des efforts d'intégration et d'investissement vers le cœur de métier de cette dernière (famille de produits) ainsi que les procédés dédiés à la fabrication de pièces maitresses et fonctionnelles afin de garantir l'émergence d'un écosystème de sous-traitance locale garant de compétitivité, de valeur ajoutée et d'emploi", a fait savoir la même source.

Selon le Collectif des FAPEE, il parait clair que la mise en place effective sur le terrain d'un tel dispositif -en quasi rupture avec l'ancien système CKD- "nécessite aussi bien pour l'administration que pour les opérateurs un temps pour s'y conformer". En effet, l'administration devrait prendre le temps d'étudier les demandes d'évaluation technique et devrait effectuer les visites et vérifications nécessaires pour enfin rendre sa décision. Ainsi, la mise en place d'une phase transitoire est nécessaire à la stabilité de la filière, tout en permettant aux opérateurs de prendre les mesures nécessaires pour s'adapter aux nouvelles exigences. Etant une corporation soucieuse des enjeux économiques et des intérêts y afférents, le Collectif a tenu à réitérer la disponibilité de ses représentants afin d'apporter sa contribution et partager sa vision et son expertise. Enfin le collectif a relevé que le secteur ne s'est pas remis des effets des diverses problématiques et blocages rencontrés durant l'année 2019 pour sombrer dans les conséquences de la pandémie du COVID-19, aggravées par la mise en standby du régime CKD depuis presque un an et ce en attendant la mise en place du nouveau cahier des charges régissant le secteur.

APS

PARC AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

Hausse de 22% des immatriculations et ré-immatriculations au 1er semestre 2019

Le nombre des immatriculations et ré-immatriculations des véhicules a atteint 909 043 véhicules dont 159 633 unités neuves, durant le 1er semestre 2019, enregistrant une hausse de 22,18%, soit +165 000 véhicules par rapport à la même période en 2018, a-t-on appris hier auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Concernant les véhicules neufs, les données de l'ONS relèvent une augmentation des immatriculations définitives de 59,41% (59.000 véhicules), durant le 1er semestre de l'année dernière et par rapport à la même période de l'année précédente. L'immatriculation définitive des véhicules neufs signifie leur mise en circulation effective, explique l'Office, précisant que l'opération consiste à établir une carte grise pour un véhicule qui va être mis en circulation pour la première fois. Quant à l'opération de ré-immatriculation, elle consiste à établir une nouvelle carte grise suite à la vente du véhicule qui a été déjà matriculé. La hausse des immatriculations et ré-immatriculations, durant les six premiers mois de l'année dernière, a concerné particulièrement les motorisations essence, alors que les immatriculations de véhicules diesel neufs importés ont reculé, selon l'Office. Durant le 1er semestre 2019, l'ONS a relevé que les importations des véhicules neufs a régressé de manière générale, que ce soit par les particuliers (opérateurs) ou par les cadres commerciaux (concessionnaires), suite au montage des véhicules en Algérie et à la limitation de quotas d'importation. En effet, les importations des véhicules neufs ont atteint 8 300 unités le 1er semestre 2019 contre 11 599 unités à la même période de 2018, en baisse de 28,44%, soit -3.299 unités, selon les Douanes algériennes. L'ONS a relevé une augmentation des immatriculations dans la majorité des wilayas (43) et une baisse dans cinq wilayas au cours du 1er semestre 2019.

Concernant la répartition des immatriculations et ré-immatriculations du 1er semestre de l'année dernière, selon le type de véhicules, l'ONS a fait état de 631.611 véhicules de tourisme soit 69,81% du chiffre global (909.043), de 144.321 camionnettes (15,88%), de 61.649 motos (6,78%), de 32.412 camions (3,57%), 8.930 tracteurs agricoles (0,98%) et 8.994 remorques (0,99%). Le parc algérien compte aussi 8 994 remorques (0,99%), 8 683 tracteurs routiers (0,96%) et 8 930 véhicules spéciaux (0,98%). Le parc roulant national a totalisé 6 418 212 véhicules à la fin 2018. Avec les 159 633 véhicules neufs qui ont pénétré le marché durant le 1er semestre 2019, le parc atteint plus de 6,5 millions d'unités.

R.E

RÉGION MENA

Le commerce et l'intégration régionale sont essentiels au redressement

Le commerce et l'intégration, au sein de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) et avec le reste du monde, seront déterminants pour réduire la pauvreté, renforcer les moyens d'action des personnes démunies et stimuler la croissance économique après la COVID, selon le dernier bulletin d'information économique de la Banque mondiale sur la région publié sur son site Web. Intitulé "Commercer ensemble : vers une relance de l'intégration de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à l'ère post-COVID", ce rapport brosse un tableau complet de la situation économique de la région MENA six mois après le déclenchement de la pandémie de COVID-19. Il examine les effets à long terme du double choc économique provoqué par la propagation du coronavirus et l'effondrement des prix du pétrole, et recommande des changements de politiques et des réformes en vue de bâtir un nouveau cadre d'intégration pour la région. Le double choc économique induit par la pandémie de COVID-19 et la baisse des prix du pétrole a des répercussions sur tous les aspects des économies de la région MENA, lesquelles devraient se contracter de 5,2 % en 2020 - ce qui est inférieur de 4,1 points de pourcentage aux prévisions d'avril 2020 et de 7,8 points de pourcentage à celles d'octobre 2019. Le rapport propose un nouveau cadre d'intégration qui va au-delà de la réduction des tarifs douaniers. Il estime qu'un cadre d'intégration coordonnée du commerce dans la région MENA devrait faciliter la mise en place de chaînes de valeur régionales, tout en ouvrant la voie à une participation accrue aux chaînes de valeur mondiales. Le rapport recommande de privilégier le commerce régional en matière de sécurité alimentaire, de systèmes de santé, d'énergies renouvelables et d'économie du savoir. Il propose, par ailleurs, d'établir un marché numérique commun pour la région afin que les pays MENA améliorent à la fois les échanges et la connectivité numérique avec des marchés plus larges en Afrique et dans les pays méditerranéens. Cela devrait contribuer à accroître la productivité, coordonner une riposte efficace en cas de catastrophe et créer des emplois résilients, durables et ouverts à tous dans la région. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) offre aussi une chance aux régions MENA et Afrique subsaharienne de simplifier et d'harmoniser leurs mesures non tarifaires. Dans le même temps, le dialogue bilatéral en cours avec l'Union européenne devrait viser à faire une place à l'agriculture et aux services, ce qui serait grandement avantageux pour les pays MENA. Il devrait, en outre, aborder les questions de mobilité de la main-d'œuvre dans le domaine du commerce.

R.E

ANGOLA

La production pétrolière recule de 6% en 2019

La production de pétrole en Angola dans les 16 concessions pétrolières a enregistré, au cours de l'exercice 2019, une baisse de 6% par rapport à 2018, révèle un rapport de l'Agence nationale du pétrole et du gaz, publié hier. La réduction de la production résulte de la baisse naturelle de la production observée dans les blocs 14, 17, 18, 31, souligne le rapport qui relève qu'au cours de la période sous revue, la production de 13 blocs offshore a totalisé 504.827. 622 barils, dont 2.457.123 barils de condensat produits à l'usine ALNG, avec une production journalière moyenne de 1.383.089 barils de pétrole. La même source relève que ces blocs ont connu une baisse de production d'au moins 20% par rapport à 2018 et que cet impact sur la production totale a été minimisé avec la production du bloc 32 qui est entré en production au 2ème semestre 2018. La production de pétrole en Angola a chuté en 2018 à son plus bas niveau en dix ans. Mais le pays semble décidé à renverser la vapeur en engageant des réformes pour doper ce secteur vital à son économie. "On entre dans une nouvelle ère" en Angola, deuxième producteur d'or noir d'Afrique sub-saharienne après le Nigeria, s'est réjoui Guido Brusco, vice-président du géant italien ENI pour l'Afrique subsaharienne.

R.E

TUNISIE

L'économie devrait ralentir de 9,2 % en 2020

L'économie tunisienne devrait connaître un ralentissement de 9,2% en 2020, ce qui représente une baisse par rapport aux premières prévisions de -4 %, en lien avec la pandémie de Covid-19, a indiqué la Banque mondiale dans un rapport publié lundi.

Les bouleversements politiques provoqués par la démission du gouvernement d'Elyes Fakhfakh et les perturbations de la production minière, outre la pandémie sont parmi les facteurs à l'origine de ce ralentissement, estime la BM dans ce rapport de suivi de la situation économique. La pauvreté et la vulnérabilité devraient augmenter et inverser la tendance à la réduction rapide de la pauvreté observée ces dernières années. Le pourcentage de la population susceptible de basculer dans la pauvreté devrait, ainsi, croître en 2020 et ne pourrait commencer à diminuer qu'à partir de 2021, estime encore la Banque. Et de préciser que le nombre de pauvres et de personnes exposées à la pauvreté passerait de 16,6 à 22 % de la population totale. D'après la BM, le déficit du compte courant reste élevé, s'établissant à 7,1 % du PIB en 2020. Il s'agit cependant d'une amélioration par rapport aux 8,8 % de 2019, les importations diminuant plus vite que les exportations. Ces facteurs sont de nature à soutenir l'accroissement continu des réserves de change, qui couvraient 142 jours d'importations en août (contre 95 jours, un an plus tôt). En revanche, le déficit budgétaire s'est aggravé en raison d'une baisse de 11 % des recettes en milieu d'année, laquelle fait écho au ralentissement de l'activité économique et aux mesures de report d'impôts. La masse salariale a augmenté de 14 % à la mi-2020, ajoutant aux pressions sur les dépenses et signalant l'absence de progrès dans la maîtrise du fichier solde de l'Etat. Ces facteurs accroissent la vulnérabilité liée à la dette dans la mesure où elle devrait passer de 72,2 % du PIB en 2019 à un pic de 86,6 % du PIB en 2020, ce qui est nettement supérieur à l'indice de référence du fardeau de la dette des marchés émergents établi à 70 % du PIB, souligne la même source. S'agissant des perspectives pour les deux années à venir, la banque estime qu'après cette contraction anticipée de 9,2 % en 2020, la croissance devrait temporairement s'accélérer pour s'établir autour de 6 % en 2021, à mesure que les effets de la pandémie s'estompent. Cependant, après cette brève embellie, la trajectoire de la croissance devrait revenir à un rythme plus modéré d'environ 2 % en 2022. Le déficit du compte courant devrait, dans ce sens, rétrécir en même temps que les industries d'exportation remontent la pente. D'après la Banque, cette amélioration se produirait lentement, compte tenu des contraintes structurelles persistantes et de l'incertitude politique ambiante. Le déficit budgétaire, quant à lui, devrait se creuser pour atteindre 8,1 % du PIB en 2020, avant de diminuer progressivement jusqu'à 4,5 % d'ici 2022, au regard des risques baissiers liés à une masse salariale croissante. Face à ce "choc sans précédent", la Banque mondiale préconise la nécessité d'engager des réformes structurelles visant à améliorer les performances des entreprises publiques, à accroître la contestabilité des marchés et à lutter contre la corruption. Elle estime, toutefois, que la question sécuritaire demeure une autre préoccupation pour l'avenir, dans la mesure où elle pourrait entraver les perspectives de reprise du tourisme.

R.E

ORAN (USTO)

Plus de 3.000 places pédagogiques pour les nouveaux bacheliers

Plus de 3.000 places pédagogiques sont prévues pour les nouveaux bacheliers au titre de l'année 2020-2021 à l'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran (USTO), a indiqué un responsable de la cellule de communication de l'établissement d'enseignement supérieur.

Quelque 3.050 places pédagogiques sont initialement consacrées pour les nouveaux bacheliers, un chiffre qui pourra être revu la hausse en cas de nécessité, a déclaré à l'APS Maâmar Boudia. Aussi, deux nouvelle spécialités sont prévues à l'USTO pour la prochaine rentrée, en l'occurrence "les Energies renouvelables en électrotechnique" et l'"Aéronautique et mécanique de l'aviation légère".

"Il s'agit de deux nouveaux masters à cursus intégré de licence. Au bout de cinq années, deux diplômes seront délivrés: licence + master, une première à l'USTO", a souligné le responsable.

Des portes ouvertes sont organisées cette année du 15 au 25 octobre en mode virtuel, et les inscriptions des nouveaux bacheliers se feront sur cinq (5) étapes : la première comportant la pré-inscription et la confirmation de la préinscription online, le traitement des vœux et la proclamation des résultats des affectations.

La deuxième étape, comportant des entretiens avec les candidats affectés aux écoles normales supérieures (ENS), ainsi qu'une opération dédiée aux candidats n'ayant obtenu aucun de leurs choix.

La phase 3 concerne les inscriptions définitives en ligne, la phase 4 le traitement des cas particuliers sur la plateforme "PROGRES", tandis que la phase 5 verra l'ouverture du portail relatif aux œuvres universitaires, a-t-on fait savoir de même source.

Brèves

NAAMA
(EAU POTABLE)

Mise en service prochaine de 12 ouvrages de stockage

La wilaya de Naama verra prochainement la mise en service de 12 ouvrages de stockage d'eau potable au profit des populations des zones d'extension urbaine et des lotissements d'habitat rural groupés, a-t-on appris auprès de la direction des Ressources en eau. La capacité de ces installations, dont les travaux enregistrent un "rythme avancé", est estimée à 10.500 mètres cubes, ce qui répondra aux besoins de 120.000 habitants, selon la même source, qui a fait part d'autres opérations en cours de réalisation dans la wilaya. Il s'agit du fonçage et équipement de 14 forages pour mobiliser l'eau potable à partir des nappes phréatiques. Une opération qui est à un bon rythme et qui sera réceptionnée prochainement, a-t-on fait savoir. Les forages fourniront un volume de 9.677 mètres cubes/jour d'eau, ce qui renforcera l'alimentation en H24 des nouvelles cités d'habitat, villages et autres zones d'ombre de la wilaya. L'enveloppe financière totale allouée à la concrétisation de ces opérations (stockage et forages) est de 1,2 milliard DA. A noter que le taux de raccordement au réseau d'eau potable dans la wilaya de Naama est actuellement estimé à 98%, alors que le ratio moyen par habitant est de 179 litres par jour.

MASCARA

Extension du réseau de fibre optique à plus de 2.200 km

L'unité opérationnelle de "Algérie Télécom" dans la wilaya de Mascara a achevé l'installation de 72 km de fibres optiques, étendant son réseau au niveau de la wilaya à 2.260 km, a-t-on appris lundi du responsable de la cellule d'information de cette unité, Djamel Derir. Depuis le début de l'année en cours et jusqu'à la mi-octobre, le réseau de fibre optique a été étendu de 72 km avec le raccordement de plusieurs annexes communales à l'APC de Mascara, d'une entreprise industrielle privée dans la ville de Sig et de trois agences bancaires dans les communes de Mascara, Sig et Mohammadia, outre un bureau de poste à Oued El Abtal, a indiqué le responsable. L'unité opérationnelle de Algérie Télecoms à Mascara a effectué, depuis le début d'extension du réseau de fibre optique, le raccordement de 86 annexes administratives communales et de 61 bureaux de poste, en plus d'un grand nombre d'établissements et entreprises publiques et privées, a-t-on fait savoir.

CANCER DU SEIN

Un nouveau centre à Alger pour accompagner les patientes

L'association El-Amel d'aide aux cancéreux a ouvert lundi à Alger un nouveau centre dans le quartier de Belouizdad pour accompagner les femmes atteintes du cancer du sein, et ce à l'occasion du mois d'octobre rose.

Autrefois centre d'hébergement des cancéreux venant des quatre coins du pays, cet établissement a été transformé pour se charger désormais de l'accompagnement des femmes atteintes du cancer du sein, par des traitements collectifs, psychologiques, esthétiques, de rééducation ainsi que l'alimentation saine.
S'exprimant à l'occasion, la présidente de l'association El-Amel, Mme Hamida Kettab a affirmé que l'idée de transformer cet espace de centre d'hébergement en un centre d'accompagnement des femmes atteintes du cancer du sein, est venue des membres de l'association avec l'aide de certains spécialistes du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC).
Mme Kettab a souligné, dans ce cadre, l'impératif accompagnement des femmes atteintes du cancer du sein, après le parachèvement du traitement médical, et ce par la prise en charge de l'aspect psychologique et social d'une part et une alimentation saine et la chirurgie esthétique après les brulures cutanées causées par la radiothérapie et la chute des cheveux causée par la chimiothérapie d'autre part.
Il s'agit aussi, selon l'intervenante, des les orienter pour obtenir leurs droits, que ce soit auprès de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) ou auprès de leurs familles qui, en général, abandonnent la femme atteinte de ce genre de maladies.
Le centre compte cinq (5) salles, la première dispose de matériels pour le traitement des femmes souffrant de lymphœdèmes (gonflement du bras suite à l'ablation du sein), une deuxième réservée aux consultations médicales, une troisième pour la prise en charge psychologique et l'alimentation saine, une quatrième dispose de machines de sport et de rééducation fonctionnelle, et une cinquième salle pour les accessoires et les produits de beauté.
Dans le même contexte le Dr Amina Abdelwahab spécialiste dans le diagnostic du cancer du sein du CPMC a affirmé que des études ont prouvé que la pratique du sport, protège 20% des femmes atteintes des risques de complications de cette pathologie.
Le centre ouvre ses portes aux patientes dans les prochains jours après leur orientation, suite un avis médical d'un spécialiste du CPMC. Il sera ouvert 6 jours de la semaine de 9 h à 18 h et recevra dans un premier temps les femmes atteintes du cancer du sein résidantes à Alger.
Afin de veiller à l'utilisation optimale de ce centre, le premier du genre, Mme Nora Bouzida, membre à l'association El-Amel a appelé tous les acteurs sur le terrain à "contribuer à l'amélioration de ses prestations afin d'alléger la tristesse et les conditions difficiles vécues par les femmes atteintes du cancer du sein, lutter contre certaines idées reçues, et aider à leur insertion sociale.

EL TARF

Validation de 70 demandes de crédit "Rfig"

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'El Tarf a validé "récemment" 70 demandes de crédit "R'fig" sur 123 dossiers réceptionnés, dans le cadre de la campagne labours-semailles 2020/2021, a indiqué lundi à l'APS, le directeur local de la DSA.
Selon M. Ayad Kaddour, soixante dix (70) demandes ont été validées, à ce jour, par ses services au profit des agriculteurs de cette région frontalière, pour un montant de 540.235,29 DA.
La même source a également fait savoir que les labours, lancés au début du mois en cours, se poursuivaient dans "des conditions ordinaires" à travers cette wilaya qui prévoit l'emblavement de 23.500 hectares dont 2.700 ha de blé dur, 2000 ha pour l'orge et 800 ha pour le blé tendre.
Plusieurs réunions de coordination ont été, en outre, consacrées à la préparation de la nouvelle campagne qui intervient dans un contexte de pandémie, imposant le suivi d'une batterie de mesures de protection permettant de lutter contre la covid-19, a-t-il ajouté.
Plusieurs préoccupations liées entre autres à la disponibilité des semences et autres moyens d'intervention ont été soulevées lors de ces rencontres, a-t-il dit en faisant état, dans ce contexte, de la mise à la disposition des fellahs de pas moins de 15.000 quintaux de semences de blé dur au niveau des points de vente relevant des localités d'El Kous, Ain El Assel et Bouhadjar.
Le DSA a, par ailleurs, rappelé les efforts déployés par l'Etat ainsi que les actions prévues, dans le cadre de la feuille de route de la tutelle pour le court, moyen et long termes.
La même source a souligné que lors d'une rencontre regroupant les différents partenaires (agriculteurs, producteurs, UNPA, responsables concernés) organisée, récemment, des agriculteurs ont notamment exposé au premier responsable de la wilaya, des préoccupations liées principalement aux opérations de désenclavement dont l'ouverture de pistes pour accéder à leurs champs et la nécessité du dégel des projets d'électrification.
Le wali Harfouche Benarar avait, a ajouté la même source, pris acte des préoccupations soulevées par des fellahs avant de mettre l'accent sur la panoplie de facilités qui leur sont accordées ainsi que l'accompagnement de l'Etat aux agriculteurs et à la dynamisation de l'investissement dans ce secteur stratégique.

MÉDÉA

Série de mesures pour faciliter aux céréaliculteurs l'accès à l'eau

Une série de mesures, destinées à faciliter aux céréaliculteurs l'accès à l'eau d'irrigation et au crédit "Rfig", viennent d'être prise au niveau de la wilaya de Médéa, dans le but de "garantir un plein succès" à la prochaine campagne labours-semailles, a-t-on appris lundi auprès du directeur local des services agricoles.

Considérées comme les principales contraintes rencontrées par les céréaliculteurs, les questions d'accès aux sources d'irrigation souterraines et au crédit de financement "Rfig" sont, désormais, prises en charge et des mesures ont été décidées par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural afin d'assouplir les procédures d'accès à l'eau et l'octroi de crédit, à travers la suppression de conditions qui freinaient le développement de cette filière, a expliqué le DSA, Mustapha Djakboub.
Il évoque, à cet égard, l'allègement, en matière d'octroi de crédit de financement, des procédures administratives, jugées "contraignantes et handicapantes", par nombre de céréaliculteurs, selon ce responsable, précisant que parmi les mesures décidées en faveur des producteurs de la filière céréaliculture, la réduction du délai de traitement des demandes de crédit à 15 jours, l'annulation de la fiche fiscale et la condition de l'âge, exigés dans le dossier administratif.
Les céréaliculteurs peuvent, en outre, s'assurer auprès d'une structure de leur choix et bénéficieront également d'un rééchelonnement des dettes contractées, de sorte à "réduire l'impact des mauvaises saisons sur leur trésorerie", a-t-il souligné.
S'agissant de l'accès à l'eau d'irrigation, le DSA a fait observer que les mesures prises permettront de faire face au manque de pluviométrie enregistré, au cours des dernières années, et son effet sur la production de céréale, notamment dans la partie sud et sud-est de la wilaya.
Pour assurer un apport hydrique supplémentaire pour l'irrigation des champs de culture et éviter d'éventuelles retombées d'un stress hydrique prolongé, il a été décidé de libérer l'ensemble des autorisations de fonçage de puits d'irrigation validées par la commission technique de wilaya et approuvées par l'agence nationale des ressources hydriques (ANRH).
Le DSA fait état, par ailleurs, de l'accélération de l'étude des demandes déjà déposées au niveau de la DSA et celles introduites récemment, ainsi que le réexamen des autorisations délivrées et non concrétisées pour mettre de l'ordre dans ce domaine, a-t-il conclu.

CONSTANTINE

Vaste opération de désinfection des écoles primaires

Une vaste opération de désinfection des écoles primaires a été lancée à travers les différentes localités de la wilaya de Constantine, en prévision de la rentrée scolaire prochaine, a-t-on appris lundi, du directeur de l'éducation.
L'action de stérilisation, initiée par les Assemblées populaires communales (APC) en collaboration avec des établissements publics à caractère industriel et commercial chargés de nettoiement (EPIC), ciblera pas moins de 412 structures de ce cycle scolaire, a précisé à l'APS, Mohamed Bouhali.
L'opération de désinfection vise à "garantir de meilleures conditions sanitaires aux élèves et à éviter d'éventuels risques d'infection par la Covid-19", a expliqué le même responsable.
Le programme de désinfection ciblera, au titre de la seconde phase, les collèges d'enseignement moyen (CEM) et les lycées, a-t-on noté.
La même source a relevé que des directives

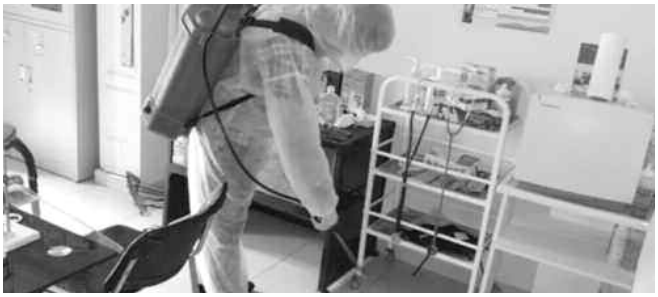

ont été données aux responsables du secteur de l'éducation, afin de "veiller au respect strict du dispositif de prévention tout au long de cette année scolaire et de s'assurer de la bonne application des mesures barrières, à l'intérieur de l'ensemble des établissements scolaires.
Pas moins de 123.991 élèves du palier primaire dont 23.426 nouveaux inscrits sont attendus à Constantine au titre de la rentrée scolaire 2020-2021, selon les services de l'éducation.

Brèves

TIZI-OUZOU (RÉSEAU D'ÉLECTRIFICATION RURALE)

Raccordement d'une centaine de foyers

Un Total de 115 foyers de certaines localités de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont bénéficié d'un raccordement au réseau d'électrification rurale, a indiqué lundi dans un communiqué, la direction locale de distribution d'électricités et de gaz.
Ces foyers sont répartis sur les villages d'Ait Yakoub et Ath Hag dans la commune d'Irdjen (80 foyers), Azrou et Alma Guechtoum dans la commune d'Akerrou (35 foyers). Ces raccordements pris en charge au titre d'un programme complémentaire, ont nécessité la réalisation de plus de 6,2 km de réseau électrique, a-t-on indiqué de même source. Par ailleurs, cette même direction a procédé au lancement des travaux de raccordement au réseau électrique de 40 autres foyers à Tifaou dans la commune d'Ait Yahia Moussa, selon la même source.

ILLIZI (RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE)

Dégel d'un programme de 2.000 logements

Le secteur de l'habitat dans la wilaya d'Illizi vient de bénéficier de la levée du gel sur un programme de 2.000 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire, a-t-on appris lundi de la direction de l'Urbanisme et de la Construction (DUC).
Gelé depuis 2014, ce programme, inscrit au titre du fonds spécial de développement des régions du Sud, fait actuellement l'objet de procédures préliminaires liées au lancement des études au niveau de la commission nationale des marchés publics pour approbation, en prévision du lancement de ses chantiers au deuxième trimestre de l'année prochaine à travers les six communes de la wilaya, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Ahmed Bouhada.
Le gel a été également levé sur un projet de 200 logements de fonction, approuvé pour les communes d'Illizi, In-Amenas, Debdeb et Bordj Omar-Idriss, et dont l'opération d'ouverture des soumissions est prévue en novembre prochain, a-t-il ajouté.
Le secteur a réceptionné durant le premier trimestre de l'année en cours 120 logements de type public locatif (LPL) et cinq (5) logements de fonction, dont trois (3) pour le secteur de l'éducation, en plus de la reprise des travaux de réalisation de 112 unités (LPL) à travers les communes d'Illizi, Djanet et Debdeb, à l'arrêt pour des raisons de résiliation de contrat avec l'entreprise réalisatrice et son remplacement, a encore fait savoir le directeur du secteur.

FOOTBALL / OGC NICE

Youcef Atal reprend l'entraînement collectif

L'international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, a repris hier l'entraînement collectif avec le groupe, à la veille du départ de l'équipe pour l'Allemagne en prévision du match d'Europa League contre Leverkusen, a indiqué le club azuréen sur son site officiel.
Après avoir travaillé individuellement tout au long de la semaine en raison d'une blessure à la cuisse, le latéral algérien a retrouvé comme prévu ses coéquipiers hier en participant à la séance collective. Le prochain entraînement des coéquipiers d'Hicham Boudaoui est prévu ce mercredi, à 16h00, à la BayArena de Leverkusen, à la veille du 1er match de la phase de poules d'Europa League qui aura lieu demain jeudi à 17h55.
Le latéral droit des "Verts", titularisé par l'entraîneur Patrick Vieira lors de la défaite fin septembre face au Paris SG (3-0) en championnat, avait dû quitter le terrain en seconde période (65e), touché à la cuisse, lui qui s'était déjà absenté 279 jours en raison d'une blessure au genou contractée le 7 décembre 2019.
Le défenseur algérien de 24 ans revenait d'une autre blessure aux ischios-jambiers, contractée fin août, qui l'a éloigné des terrains près d'un mois.

Brèves

LIGUE DES CHAMPIONS / ATLETICO MADRID

Diego Costa forfait contre le Bayern

L'attaquant de l'Atletico Madrid, Diego Costa, victime samedi en Liga contre le Celta Vigo d'une lésion musculaire, ne disputera pas le match de la 1re journée de Ligue des champions contre le Bayern aujourd'hui à Munich. L'Hispano-Brésilien s'est soumis lundi à des examens médicaux qui ont décelé "une lésion musculaire à la cuisse gauche", a annoncé son club dans un communiqué. La durée de l'indisponibilité du joueur, qui avait dû quitter le terrain en début de seconde période contre le Celta, n'a pas été précisée et "dépendra de l'évolution" de la blessure, selon les termes du communiqué. Joao Félix, qui l'a remplacé à Vigo, pourrait être titularisé au côté de Luis Suarez dans l'attaque madrilène contre le Bayern.

R.S

TCHÉQUIE

Démission du vice-président de la Fédération de football

La Fédération tchèque de football (FACR) a annoncé lundi la démission de son vice-président, Roman Berbr, placé en détention la veille dans une affaire de corruption et de matches arrangés. Roman Berbr, ancien arbitre âgé de 66 ans et vice-président de la FACR depuis 2013, est l'une des 19 personnes interpellées vendredi lors d'un coup de filet de la police tchèque. Un président de club, un ancien joueur et un ancien arbitre ont également été arrêtés. "C'est le début d'un long voyage au cours duquel le football tchèque doit regagner la confiance des supporters, des sponsors et du grand public. Nous sommes tous coupables", a déclaré lundi le président de la FACR, Martin Malik, dans un communiqué. La Fédération a annoncé également le démantèlement de son département arbitrage, l'embauche de nouveaux arbitres et un contrôle renforcé pour lutter contre les matches truqués. L'instance dirigeante du football tchèque n'en est pas à sa première affaire. Son ancien président, Miroslav Pelta, avait lui aussi démissionné en 2017 après avoir été arrêté pour corruption et abus de pouvoir. Il encourt jusqu'à 12 ans de prison.

R.S

FOOT-ES SAHEL (COUPE DE LA CAF MENACÉE)

La participation du club à l'édition 2020-2021

La Fédération tunisienne de football (FTF) a adressé lundi une correspondance au secrétariat général de l'Etoile sportive du Sahel, l'exhortant de lui communiquer à la date du 19 octobre 2020, les preuves du règlement de tout litige ayant fait l'objet d'une décision émanant d'une instance internationale ou nationale. Le cas échéant, peut-on lire, dans le texte de ladite correspondance dont la TAP a eu copie, "l'Organe de première instance (OPI) sera dans l'obligation de rejeter la demande du club pour l'octroi des licences requises à sa participation à la prochaine édition 2020-2021 de la coupe de la CAF. L'Etoile sportive du Sahel semble, selon la même source, en infraction par rapport à l'article 12.7.03 A, s'agissant de l'absence d'arriéré de paiement envers le personnel ancien et actuel.

R.S

LIGUE 1 - MERCATO

Enclin à prolonger, Neymar attend un signe du PSG

Après avoir voulu quitter le club parisien l'an dernier, la star brésilienne qui arrivera au terme de son contrat en 2022 serait désormais décidée à rempiler. Selon Le Parisien, Neymar et son clan attendent un signe de ses dirigeants du PSG.

La Ligue des champions reprend cette semaine mais l'avenir des vice-champions d'Europe se joue aussi en coulisses. Cette campagne continentale 2020-2021 pourrait bien être la dernière du PSG avec ses deux stars Kylian Mbappé et Neymar. Si un départ du jeune Français en juin prochain devient de plus en plus probable, ce n'est pas le cas pour le Brésilien qui espère poursuivre son aventure avec les champions de France selon Le Parisien.
Le duo qui est arrivé dans la capitale durant l'été 2017 arrivera au terme de ses cinq années de contrat en 2022 et le club ne peut pas se permettre de voir partir libre ses deux éléments phares comme cela a pu être le cas pour de nombreux autres de ses joueurs. Le PSG et son directeur sportif Leonardo devront donc régler ces dossiers avant la fin de la saison.

Son clan dans l'attente

Neymar qui voulait quitter le PSG pour rejoindre le FC Barcelone en 2019 se trouve désormais dans un tout autre état d'esprit. Le quotidien explique que le joueur et son entourage sont prêts à entamer des discussions pour une prolongation et attendent que les dirigeants parisiens fassent le premier pas. Le clan du joueur se demande même pourquoi les négociations n'ont pas encore été lancées.
En proie à certaines difficultés financières en raison de la crise sanitaire comme la plupart des clubs et comme l'a confirmé Leonardo, le PSG espère forcément prolonger le bail de sa star brésilienne. Il devra pourtant aussi trouver les ressources nécessaires pour payer son énorme salaire annuel estimé à 32 millions d'euros voire davantage car prolongation rime très souvent avec augmentation. Pour cela, les dirigeants parisiens pourraient se résoudre à céder Kylian Mbappé qui représente la plus grande valeur marchande.

S : Eu sport

MANCHESTER UNITED

L'Uruguayen Cavani ne jouera pas contre le PSG

Passé du Paris Saint Germain à Manchester United, l'Uruguayen Edinson Cavani ne retrouvera pas le Parc des Princes ce mardi soir en Ligue des champions. L'attaquant uruguayen ne figure pas dans le groupe "mancunien" pour le déplacement à Paris. Les retrouvailles étaient attendues, elles n'auront finalement pas lieu. Edinson Cavani ne sera pas du match de la première journée de la phase de poules de la Ligue des champions entre le PSG et Manchester United, mardi, au Parc des Princes. L'intéressé, nouveau "Red Devil", ne figurant tout simplement pas dans le groupe mancunien pour l'occasion.
La presse britannique ce lundi rapporte en effet que le Matador n'a pas pris l'avion pour gagner la capitale française. Pas plus que Harry Maguire et Mason Greenwood, lesquels sont bloqués à l'infirmerie du club. Soumis à une période de quarantaine à son arrivée en Angleterre, l'Uruguayen ne s'est guère entraîné qu'une fois avec ses nouveaux partenaires, dimanche.
Il n'a du reste pas joué le moindre match depuis le mois de mars dernier.
Ole Gunnar Solskjaer, le coach de Manchester United, n'a pas souhaité brûler les étapes avec son nouveau buteur, préférant sans doute lui réserver des débuts moins chargés émotionnellement sous le maillot rouge.
L'entraineur Thomas Tuchel, lui, s'était préparé à revoir son ancien attaquant. " Ca va être un peu bizarre, mais ce n'est pas lui tout seul contre nous ou nous contre lui. On va être très attentif car c'est toujours compliqué de défendre contre Edi ", dixit le technicien allemand ce lundi en conférence de presse.

R.S

FIFA

Programme exécutif de lutte contre le dopage

La Fédération internationale de football (FIFA) a lancé ce lundi son programme exécutif de lutte contre le dopage, qui propose une analyse approfondie des principaux aspects réglementaires, institutionnels et scientifiques de la lutte contre le dopage dans le sport, indique l'instance sur son site officiel.
Depuis la création de l'Agence mondiale antidopage (AMA) en 1999, la lutte contre le dopage dans le sport a sensiblement évolué.
Les interconnexions entre le Code mondial antidopage de l'AMA, la réglementation des instances dirigeantes du sport et les législations nationales ont rendu ce domaine particulièrement complexe. Pour traiter un cas de dopage, que ce soit à l'étape de la gestion des résultats ou devant les organes juridictionnels d'une fédération nationale ou internationale, voire devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS), il convient d'adopter une approche globale, souligne la FIFA.
Si le programme exécutif de la FIFA de lutte contre le dopage se concentre principalement sur les aspects juridiques et institutionnels, il livre également un aperçu des aspects scientifiques clés de ce phénomène complexe.
La première édition du programme, mise en œuvre en coopération avec le Centre International d'Etude du Sport (CIES), s'étendra de février à juillet 2021. La procédure d'inscription, ouverte dès ce lundi, s'achèvera le 19 décembre 2020.

R.S

JM ORAN-2022

Les aspects organisationnels abordés avec une délégation française

Les aspects organisationnels des Jeux méditerranéens (JM) prévus à Oran en 2022 ainsi que les retombées de cette manifestation sur la ville ont fait l'objet "d'un échange intense" entre le Comité d'organisation des JM (COJM) et une délégation française conduite par l'ambassadeur de France en Algérie, a indiqué hier le COJM.

L'organe que dirige l'ancien champion algérien de natation, Salim Iles, a dit, dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, avoir "accueilli dans l'après-midi de lundi à son siège M. François Gouyette, ambassadeur de France en Algérie, accompagné de M. le consul général, du directeur de l'Institut français (d'Alger), ainsi que d'un conseiller économique". Cette rencontre entre dans le cadre d'un plan de travail élaboré par le COJM visant à mettre tous les atoûts de son côté pour réussir la 19e édition des JM, un événement que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire après avoir accueilli à Alger l'édition de 1975. L'intérêt particulier qu'accordent les hautes autorités du pays à ces Jeux, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en personne, pousse le COJM à déployer tous les efforts pour assurer la réussite de l'évènement méditerranéen, en lui redonnant ses lettres de noblesse qu'il a perdues lors des précédentes éditions, assure-t-on du côté des organisateurs. Cela passe, selon eux, par une "participation qualitative" à ce rendez-vous, un objectif que le Comité olympique et sportif algérien s'est engagé à contribuer à réaliser lors de la réunion qui a regroupé une délégation de cette instance, dirigée par son nouveau président, Abderrahmane Hammad, et les membres du COJM, dimanche passé à Oran. Outre l'aspect sportif, les organisateurs des JM-2022 espèrent tirer le maximum de dividendes de cette manifestation régionale dans les autres domaines, en particulier ceux économique et touristique, souligne-t-on. La prochaine édition des JM, qui était programmée initialement pour l'été 2021, a été décalée d'une année (25 juin-5 juillet 2022), à cause de la pandémie de coronavirus, rappelle-t-on.

R.S

BADMINTON-COVID19

Annulation des tournois internationaux prévus en Algérie

La Fédération mondiale de badminton (BWF) a annoncé sur son site l'annulation des deux tournois internationaux "Open" (juniors et seniors) que l'Algérie devait abriter fin octobre, au même titre que plusieurs compétitions internationales, en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de coronavirus (Covid-19). L'Algérie devait organiser le tournoi international-2020 seniors (Futures séries) du 22 au 25 octobre et celui des juniors (Futures séries), programmé du 26 au 28 du même mois. Le tournoi des seniors devait comprendre les épreuves simple et double dans les deux sexes, alors que quatre épreuves seulement étaient inscrites au programme des juniors : double garçons, simple garçons et filles et double mixte. Ces tournois devaient permettre aux athlètes participants d'engranger davantage de points pour avancer dans le classement mondial de badminton. Outre les rendez-vous prévus en Algérie, la BWF a annulé quatre autres compétitions des seize inscrites pour le mois d'octobre. Pour l'instant, la BWF a maintenu l'Open de SaarLorlux en Allemagne (27 oct-1er nov) et le championnat d'Europe par équipes juniors, prévu en Finlande du 29 octobre au 2 novembre. La BWF avait reporté récemment les phases finales de la Thomas et Uber Cup, initialement prévues à Aarhus, au Danemark, en octobre.
L'Algérie, avec son statut de championne d'Afrique, était partante pour la Thomas Cup, réservée aux messieurs, alors que c'est l'Egypte qui devait représenter le continent africain en phase finale de l'Uber Cup, réservée aux dames.
"Ces décisions ont été prises à la lumière des développements en cours concernant la propagation du Covid-19, et ce dans l'intérêt de tous, car nous estimons que le bien-être de toutes les personnes impliquées est le plus important ", a indiqué l'instance mondiale, assurant qu'une mise à jour sur le reste des tournois pour 2020 sera faite en temps opportun. Il est à rappeler que l'instance mondiale de badminton avait reporté ou annulé plusieurs compétitions inscrites au programme du mois de septembre dernier, à l'image du championnat d'Afrique juniors individuel de Cotonou (Bénin) et le tournoi international de Lagos (Nigeria).

R.S

CONSTANTINE

Des subventions allouées aux deux équipes de foot

Des subventions ont été allouées lundi, par la wilaya de Constantine, au profit des équipes de football du MO Constantine et du Wided Athlétique Zighoud-Youcef, au titre de la nouvelle saison sportive 2020-2021, lors d'une cérémonie. Un montant de 25 millions de dinars a été attribué à l'équipe du MO Constantine, à titre de récompense pour son accession à la Ligue 2 de football, lors de l'exercice précédent, alors qu'une somme de 5 millions de dinars a été octroyée au club du WA Zighoud-Youcef, qui a accédé au championnat régional de première division, a-t-on relevé. S'exprimant lors d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya à la cité Daksi-Abdesslam en l'honneur des deux équipes, le chef de l'exécutif local, Ahmed Abdelhafid Saci, a félicité les deux équipes pour leur exploit, relevant que "les subventions accordées seront suivies par d'autres aides financières au cours de la saison sportive 2020-2021 en vue de permettre à ces clubs d'évoluer dans de bonnes conditions". Une autre subvention sera allouée à l'équipe du Taradji Riadhi de Hama-Bouziane, tandis qu'un nouveau stade d'une capacité de 3 000 supporters sera inauguré dans la commune de Zighoud-Youcef et sera mis à la disposition de l'équipe du WAZY, a annoncé le wali de Constantine. Il s'est également engagé à accompagner les 4 équipes (MOC, CSC, ASK et WAZY), représentant Constantine cette saison dans les différentes compétitions footballistiques. De son côté, le président du MOC, Abdelhak Demigha, a fait savoir que son équipe, qui a un riche palmarès à l'échelle nationale, commence à "retrouver sa place d'autant et escompte de rejoindre son ancien rival historique, le CSC, en misant cette année sur l'accession en Ligue 1". A son tour, le président du WAZY, Toufik Ayache, a estimé que son club qui a réalisé deux accessions consécutives du championnat de wilaya vers le régional, a franchi "un grand pas vers l'accession au football professionnel et ne ménagera aucun effort pour jouer dans la cour des grands".

R.S

Brèves

FOOTBALL / LIGUE 1

Le CR Belouizdad reprend les entraînements

Le CR Belouizdad, champion d'Algérie en titre, a repris les entraînements hier, après deux semaines d'arrêt forcé, suite à l'apparition de plusieurs cas positifs au coronavirus dans son effectif. "Les derniers tests de dépistage ont été négatifs pour certains joueurs, ce qui permettra à l'équipe de reprendre les entraînements dès mardi", a indiqué la direction belouizdadie dans un bref communiqué. Malgré la reprise, les responsables du Chabab ont insisté sur "la nécessité de rester prudent" et de "continuer à respecter le protocole sanitaire", afin d'éviter une nouvelle propagation du coronavirus. Le nombre exact de personnes contaminées n'a jamais été dévoilé par la direction du club champion d'Algérie en titre, mais selon plusieurs médias, il aurait été question de 31 cas, entre joueurs et membres de l'encadrement. Il y a quinze jours, pendant le stage bloqué qui se déroulait à Mostaganem, c'est le défenseur Sofiane Bouchar qui était le premier à avoir été testé positif au COVID-19. Le virus s'est propagé par la suite parmi ses coéquipiers et entraîneurs, dont le premier responsable technique, le Français Franck Dumas.

R.S

FOOT - ELECTIONS DE LA CAF

Le Tunisien Wadii Jary candidat au bureau exécutif

Le président de la Fédération tunisienne de football, Wadii Jary, a annoncé lundi soir sa candidature à l'élection du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) prévue le 12 mars prochain. Wadii Jary a précisé avoir déposé son dossier de candidature le 17 septembre dernier. La candidature de Jary barre la route à son compatriote Tarek Bouchamaoui, membre du conseil de la FIFA et du Comité exécutif de la CAF, qui avait envoyé à la Fédération tunisienne de football le 1er octobre dernier, une demande d'appui à sa candidature à la présidence de la CAF. Selon les règlements de l'instance continentale, chaque pays n'a le droit de présenter qu'un seul candidat qui doit être appuyé par sa fédération nationale. L'Assemblée générale extraordinaire élective de la Confédération africaine de football se tiendra le 12 mars 2021 à Rabat (Maroc). Le dépôt des candidatures a été ouvert par la CAF le 11 septembre dernier et se poursuivra jusqu'au 12 novembre prochain. Le président en exercice de l'instance africaine, le Malgache Ahmad Ahmad n'a pas encore annoncé s'il briguerait un second mandat à la tête de la CAF.

R.S

ATHLÉTISME / 400 MÈTRES - DOPAGE

Abandon des poursuites contre la championne Bahreïnie, Salwa Eid Naser

L'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU) a annoncé hier que la Bahreïnie Salwa Eid Naser, championne du monde en titre du 400 mètres, qui a été provisoirement suspendue depuis juin dernier pour manquements à ses obligations de localisation antidopage, a été blanchie par le tribunal disciplinaire de World athletics.
L'un des manquements à ses obligations de localisation antidopage reprochés par l'AIU a été annulé par le tribunal, qui abandonne donc les charges contre l'athlète de 22 ans, qui risquait deux ans de suspension.
Salwa Eid Naser, déjà vice-championne du monde en 2017, était rentrée dans l'histoire en 2019 à Doha (Qatar) en réalisant le 3e meilleur chrono de tous les temps sur le tour de piste (48 sec 14). La Nigériane d'origine, qui a pris la nationalité de son père en 2014, avait devancé la favorite bahaméenne Shaunae Miller-Uibo (48 sec 37) avec une vitesse pas vue depuis 34 ans et le record du monde de l'Allemande de l'Est Marita Koch en 1985 (47 sec 60).

R.S

Brèves

DÉFENSE

Exercice naval tuniso-français au large des côtes françaises

Un exercice naval conjoint tuniso-français a été mené au large des côtes françaises du 12 au 16 octobre courant, a rapporté, lundi, l'agence TAP, citant le ministère de la Défense nationale.
L'exercice vise à "renforcer la coordination entre les deux parties en matière de lutte contre les activités illicites en mer, dans le cadre d'une force maritime conjointe", a précisé le département.
L'exercice a été réalisé par le patrouilleur de haute-mer "Hannon" du côté tunisien et le patrouilleur de haute-mer "Commandant Birot F796" du côté français.
Le patrouilleur de haute-mer "Hannon" a été mis en service en septembre 2018. Il se distingue par des caractéristiques technologiques de pointe, dont sa capacité à accueillir plus de 70 militaires et à demeurer en mer jusqu'à deux semaines, indique le ministère.
Parmi ses principales missions: les opérations de secours d'urgence, de surveillance, de contrôle et d'intervention rapide contre toutes les formes du crime organisé et de terrorisme. Il a, également, pour mission d'assurer la sécurité des eaux internationales et de protéger les ressources halieutiques et les aires marines protégées, selon la même source.

TRAITÉ NEW START

La Russie souhaite poursuivre le dialogue avec les Etats-Unis

La Russie espère poursuivre le dialogue avec les Etats-Unis sur le traité New START de réduction des armes stratégiques, a déclaré lundi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. "Nous espérons que les échanges avec la partie américaine se poursuivront dans tous les cas", a affirmé M. Peskov lors d'un point de presse quotidien. La Russie souhaite continuer le dialogue et les négociations avec les Etats-Unis sur une série de questions relatives à la sécurité et au contrôle des armements, malgré le récent refus de Washington concernant la proposition russe de prolonger le traité New START, a indiqué le porte-parole. "Nous préférerions néanmoins entendre de nos partenaires américains qu'ils sont prêts à prolonger ce document", a-t-il ajouté. La semaine dernière, le président russe Vladimir Poutine avait proposé de prolonger ce traité "sans condition" pendant au moins un an "afin de pouvoir mener des négociations significatives sur toutes les questions qui sont régies par des accords de ce type". La Maison Blanche a ensuite rejeté la proposition de M. Poutine. "La réponse du président Poutine aujourd'hui en faveur du prolongement du traité New START sans geler les ogives nucléaires est vouée à l'échec", a tweeté le conseiller à la sécurité nationale du président américain Donald Trump, Robert O'Brien. Washington et Moscou ont signé en 2010 le traité New START, un texte qui fixe des limites au nombre d'ogives nucléaires et de vecteurs stratégiques déployés par les deux pays.

NIGERIA

Des centaines de manifestants bloquent l'aéroport de Lagos

Des centaines de manifestants bloquaient lundi après-midi l'aéroport de Lagos, la capitale économique du Nigeria, tandis que les manifestations se poursuivaient à travers le pays dans un climat tendu, ont rapporté des médias.
Des centaines de jeunes manifestants ont marché autour de l'aéroport, brandissant des drapeaux du Nigeria et des slogans contre le pouvoir, et se sont ensuite rassemblés sur la principale voie d'accès de l'aéroport international de Murtala Muhammed, comme sur toutes les grandes routes de Lagos, paralysant la mégalopole de 20 millions d'habitants.
A Abuja, la capitale fédérale, des tensions ont éclaté lundi entre manifestants et forces de l'ordre, qui ont procédé à des tirs de gaz lacrymogènes, selon des médias.
Plus tôt dans la journée, les manifestants ont été confrontés, au moins à deux reprises, à des hommes munis de bâtons et de couteaux qui ont attaqué les cortèges.
Un groupe de 300 manifestants se dirigeaient vers le siège de la police, quand environ 50 hommes armés arrivés dans un camion ont dispersé le rassemblement, ont rapporté des médias.
Des incidents similaires s'étaient produits la veille et un manifestant avait perdu la vie. Depuis le weekend, ce sont au total cinq personnes qui ont été tuées, selon l'ONG Amnesty International.

COLOMBIE

Hausse des attaques contre du personnel médical en pleine pandémie

Les attaques à l'encontre du personnel médical ont augmenté en Colombie durant la pandémie de Covid-19, avec 242 cas recensés entre janvier et septembre, le chiffre le plus élevé des vingt dernières années, a dénoncé lundi le ministère de la Santé.
Ces attaques sont en "hausse de 63% par rapport à la même période" de 2019, où 148 cas avaient été répertoriés, a précisé le ministère dans un communiqué.
Les agressions vont des menaces aux discriminations et jusqu'à des blessures contre le personnel médical, ainsi que l'empêchement de soins à des patients blessés ou malades, selon la même source.
Et "38% des cas d'agression contre des travailleurs de la santé se sont produits dans un contexte lié à la pandémie", a ajouté le ministère. Selon les autorités, ces infirmiers, médecins, ambulanciers, techniciens et auxiliaires ont été "accusés de négligence médicale ou discriminés comme possibles sources de contagion".
Par ailleurs, durant ces neuf mois, "ont augmenté les actions" des groupes armés financés par le narco-trafic contre des missions médicales dans des zones frontalières du pays.
La Colombie est confrontée à un regain de violence, notamment dans ces régions limitrophes du Venezuela et de l'Equateur, depuis l'accord de paix de 2016 avec la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc). Plusieurs groupes armés s'y disputent le contrôle des anciens fiefs de la rébellion marxiste, aujourd'hui transformée en parti politique.

CHILI

Le président condamne les violences

Le président Sebastian Piñera a condamné les violences qui ont émaillé le premier anniversaire du soulèvement social au Chili et appelé les citoyens à se déplacer en masse pour voter au référendum constitutionnel de dimanche.
Environ 30.000 personnes, selon le gouvernement, se sont rassemblées dimanche sur la Plaza Italia à Santiago, épicentre de la contestation sociale surgie il y a un an, le 18 octobre 2019, après une augmentation du prix du ticket de métro.
Alors que le rassemblement s'est déroulé de manière festive et pacifique, des violences ont éclaté en fin de journée, qui se sont soldées par l'incendie de deux églises.
"Hier, nous Chiliens, avons vu deux comportements et deux réalités", a déclaré le président. D'une part, des dizaines de milliers de Chiliens qui ont manifesté pacifiquement et, d'autre part, "une minorité de criminels qui ont déclenché une vague de violence, de pillage et de vandalisme, notamment l'incendie de deux églises de grande valeur historique et patrimoniale", a-t-il ajouté.
Au total, une centaines d'actes de dégradation et de violence ont été recensés par les forces de l'ordre dans tout le pays. Plus de 600 personnes ont été interpellées et 118 policiers blessés.
"Ces actes criminels doivent être condamnés par tous ceux d'entre nous qui croient en la démocratie et veulent vivre en paix. Et nous devons condamner non seulement les auteurs de ces actes criminels, mais aussi ceux qui, d'une manière ou d'une autre, les promeuvent, les protègent ou les justifient", a ajouté M. Piñera.
La manifestation a eu lieu une semaine avant l'organisation d'un référendum historique où les Chiliens sont appelés à se prononcer sur un changement de Constitution, revendication forte de la contestation.

SYRIE

Des forces turques évacuent une position encerclée par Damas

Des forces turques ont commencé hier à se retirer d'un important poste d'observation dans le nord-ouest de la Syrie, encerclé depuis plus d'un an par les forces syriennes à la faveur d'une offensive, selon une ONG.

La Turquie a déployé des troupes dans le nord-ouest syrien notamment sur 12 postes d'observation instaurés depuis septembre 2018. Plusieurs de ces positions turques se sont retrouvées de facto encerclées par les forces gouvernementales quand elles ont conquis de vastes pans de la province d'Idleb et de la région voisine de Hama, à la faveur d'offensives meurtrières et dévastatrices successives. Le poste d'observation de Morek, situé dans le nord de Hama, est ainsi encerclé depuis août 2019.

"Après minuit, les forces turques ont commencé à évacuer Morek, et ce matin un convoi important a quitté le secteur », a indiqué un commandant des factions rebelles proturques.

Selon ce commandant, ces forces vont rallier d'autres positions turques dans le sud de la province d'Idleb, un renforcement des mesures de sécurité de la part des rebelles et de l'armée turque a été observé. L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a confirmé le début du retrait de Morek dans la nuit, précisant que deux autres postes turcs également encerclés pourraient être évacués. Ankara n'a pas officiellement commenté ce retrait. Par le passé, les plus hauts responsables turcs avaient martelé leur détermination à maintenir les postes d'observation, même encerclés.

Des combats sporadiques continuent de secouer la province d'Idleb et les territoires adjacents, en dépit d'un cessez-le-feu adopté en mars 2020, après une énième offensive du régime relancée en décembre contre les terroristes et les rebelles. Ces derniers contrôlent près de la moitié de la province d'Idleb, mais aussi des pans de territoires dans les régions voisines de Lattaquié, Hama et Alep. Déclenchée en 2011 par la répression de manifestations pro-démocratie, la guerre en Syrie a fait plus de 380 000 morts et déplacé des millions de personnes. Le conflit s'est complexifié au fil des ans avec l'implication de puissances régionales et internationales et de groupes terroristes.

R.I

PANAMA PAPERS

Mandat d'arrêt en Allemagne contre les fondateurs du cabinet

Les autorités judiciaires allemandes ont émis un mandat d'arrêt international à l'encontre des deux fondateurs du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca, au cœur du scandale d'évasion fiscale des Panama Papers révélé en 2016 par un consortium international de journalistes d'investigation, rapporte le quotidien allemand Sueddeutsche Zeitung (SZ). Les deux avocats Jürgen Mossack et Ramon Fonseca, soupçonnés d'aide massive à l'évasion fiscale et d'association de malfaiteurs, sont désormais susceptibles d'être arrêtés s'ils tentent d'entrer sur le territoire de l'Union européenne, rapporte tard lundi le journal, en pointe dans le dossier Panama Papers, et qui s'est associé pour cet article aux groupes audiovisuels régionaux NDR et WDR. Les deux hommes, détenteurs de passeports panaméens, se trouveraient actuellement dans ce pays qui n'extrade pas ses ressortissants, note le SZ. Les enquêteurs espèrent toutefois que Mossack, qui a de la famille en Allemagne, se livrera de lui-même pour négocier une peine réduite et échapper à des poursuites parallèles aux Etats-Unis. Le scandale des "Panama papers" avait éclaté le 3 avril 2016 avec la fuite de 11,5 millions d'archives digitales du cabinet Mossack Fonseca, des documents sensibles analysés par le consortium d'investigation ICIJ qui ont provoqué une onde de choc mondiale, entraînant notamment la démission du Premier ministre islandais, Sigmundur David Gunnlaugsson. Selon l'exploitation par plusieurs médias des Panama Papers, ceux-ci ont permis la mise au jour d'un vaste système d'évasion fiscale transitant par des sociétés-écrans, dans lequel plusieurs centaines de banques ont aidé leurs clients. Au moins 150 enquêtes ont été ouvertes dans 79 pays pour contrôler de possibles situations d'évasion fiscale ou de blanchiment d'argent, selon le Centre américain d'intégrité publique. Le cabinet Mossack Fonseca a annoncé en 2018 la cessation de ses activités en raison des "dommages irréparables" infligés à sa réputation. Le Panama, pour sa part, bataille pour être retiré de plusieurs listes noires de paradis fiscaux.

R.I

LEVÉE DE L'EMBARGO SUR LES ARMES IMPOSÉ À L'IRAN

Une position commune de la communauté internationale

La fin de l'embargo sur les armes et des restrictions de voyages imposé à l'Iran par le Conseil de sécurité des Nations unies incarne la position commune de la communauté internationale, a déclaré lundi un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. La Chine est prête à travailler avec toutes les parties pour promouvoir l'avancement du règlement politique et diplomatique du dossier nucléaire iranien, a indiqué le porte-parole Zhao Lijian lors d'un point de presse régulier à Pékin. Il a fait ces remarques en réponse à la question d'un journaliste sur la fin des restrictions de voyages et d'armes imposées à l'Iran, comme le stipule la résolution 2231 du Conseil de sécurité de l'ONU à partir de dimanche. "En vertu des dispositions de la résolution 2231 du Conseil de sécurité de l'ONU, l'embargo sur les armes et les restrictions de voyages contre l'Iran ont expiré dimanche", a rappelé M. Zhao, notant qu'il marque l'achèvement de la première phase de la mise en œuvre de la résolution 2231. "Il s'agit d'un moment important dans le processus de mise en œuvre du Plan d'action global commun (PAGC) sur le dossier nucléaire iranien et de la résolution 2231", a estimé M. Zhao. Selon lui, il reflète la position commune de la communauté internationale de maintenir le multilatéralisme et l'autorité du Conseil de sécurité de l'ONU, et de sauvegarder les réalisations existantes sur la question du nucléaire iranien et l'efficacité du PAGC. La Chine est prête à travailler avec toutes les parties pour continuer à maintenir la mise en œuvre régulière du PAGC et de la résolution 2231, faire avancer le règlement politique et diplomatique de la question du nucléaire iranien et sauvegarder le système international de non-prolifération nucléaire ainsi que la paix et la stabilité au Moyen-Orient et dans la région du Golfe. Le porte-parole a déclaré que la résolution 2231 du Conseil de sécurité avait stipulé clairement la levée de l'embargo sur les armes et d'autres mesures restrictives contre l'Iran, qui devait être mise en œuvre avec précision. "La Chine continuera à gérer le commerce des armes de manière prudente, conformément à sa politique d'exportation d'articles militaires et à ses obligations internationales", a-t-il ajouté.

R.I

Brèves

BREXIT

Nouvel échange Londres-Bruxelles

Les négociateurs européen et britannique chargés de définir la relation commerciale post-Brexit doivent se parler, hier, afin de débloquer des discussions, après une offre lundi par l'UE qui a été rejetée par Londres, selon des sources européennes citées par des médias. Le négociateur européen Michel Barnier doit s'entretenir avec son homologue britannique David Frost dans l'après-midi vers 13H00 GMT, selon l'une de ces sources. Les deux responsables se sont déjà parlés lundi. Déjà difficiles, les discussions post-Brexit se sont envenimées jeudi dernier quand les 27, réunis en sommet, ont exigé des concessions de Londres pour arriver à un accord de libre-échange à temps pour l'appliquer l'année prochaine, quand les règles européennes cesseront de s'appliquer au Royaume-Uni.

Le Premier Ministre, Boris Johnson, a alors déclaré les pourparlers "terminés" et demandé aux Britanniques de se préparer à un "no deal", une perspective potentiellement dévastatrice pour des économies déjà ébranlées par la pandémie de Covid-19. Lors d'un appel téléphonique lundi à David Frost, Michel Barnier a affirmé que l'UE restait "disponible pour intensifier" les discussions, pour la première fois "sur la base de textes juridiques". "Le Royaume-Uni continue de penser qu'il n'y a pas de base pour une reprise des négociations sans changement fondamental d'approche de l'UE", a déclaré un porte-parole de Boris Johnson. A défaut d'accord de libre-échange, répète à l'envi le gouvernement britannique, il se satisferait d'un "no deal" au 1er janvier, impliquant le rétablissement de quotas et droits de douanes entre les 27 et Londres.

Les discussions butent toujours sur trois sujets : l'accès pour les Européens aux poissonneuses eaux britanniques, les garanties réclamées à Londres en matière de concurrence et la manière de régler les différends dans le futur accord.

R.I

SOUDAN

Report du procès de l'ancien président Omar el Béchir

Le procès de l'ancien président soudanais, Omar el-Béchir, a été de nouveau reporté au 3 novembre, a annoncé, hier, le président du tribunal de Khartoum. "La prochaine audience sera consacrée à la réponse des représentants de la défense à l'acte d'accusation (...) Elle est reportée au 3 novembre", a annoncé le juge Issam Mohamed Ibrahim. Diffusée à la télévision soudanaise, l'audience de mardi était la septième depuis le début, le 21 juillet, du procès dans lequel M. Béchir risque la peine de mort. L'examen des faits a été reporté à plusieurs reprises, à chaque fois en raison de questions de procédure. Conformément à une demande des magistrats, l'audience s'est déroulée dans le respect de la distanciation sociale, dans une vaste salle où un siège sur deux est demeuré vide, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus. Parallèlement, des avocats de la défense ont récusé les chefs d'accusations énoncés par le procureur général Tagelsirr al-Hebr, parmi lesquels la "mise en danger du régime constitutionnel" et "recours à l'armée pour commettre un crime", à la précédente audience, début octobre. La majorité des avocats d'el Béchir et de ses 27 co-accusés avaient alors quitté la salle pour protester contre, ce qu'ils estiment la "partialité" du procureur général qui a déposé plusieurs plaintes contre leurs clients lorsqu'il était encore avocat, avant de prendre son poste actuel en octobre 2019, rapportent des médias. Omar el Béchir a été destitué et arrêté par l'armée en avril 2019, après plusieurs mois de révolte populaire, et est actuellement détenu à Khartoum.

La chute du modèle occidental

Le modèle occidental, basé sur le capitalisme et la démocratie, ne parvient plus ni à défendre l'intérêt général, ni à garantir la souveraineté populaire. En accumulant ces deux échecs, il réunit les deux ingrédients d'une révolution généralisée.

La crise du capitalisme

Historiquement, la crise de l'Occident a débuté avec la crise du capitalisme américain, en 1929. À l'époque, les livres et journaux affirmaient majoritairement que la concentration du capital stérilisait l'économie en empêchant la concurrence dans de nombreux domaines. Alors que la famine sévissait aux USA, trois modèles politiques étaient proposés par la presse de l'époque pour sortir de cette impasse économique :

- le léninisme avec la nationalisation de tous les biens de production au risque d'anéantir toute initiative individuelle ;
- le fascisme de l'ancien représentant de Lénine en Italie, Benito Mussolini, qui prévoyait non pas de lutter contre la concentration du capital, mais de l'organiser au sein de corporations, au risque de faire perdre aux salariés toute possibilité de résister à des employeurs abusifs;
- le progressisme de Franklin Roosevelt pour qui la technologie devait relancer l'économie et apporter la solution pour autant que l'on rétablirait la concurrence en démantelant les grandes sociétés (selon la doctrine de Simon Patten).

C'est Lénine lui-même qui constata l'échec de sa théorie économique en période de guerre civile. Il libéralisa alors le commerce extérieur et autorisa même quelques entreprises privées en Union soviétique (la Nouvelle politique économique - NEP). Le fascisme ne put se développer qu'au prix d'une terrible répression. Il fut balayé par la Seconde Guerre mondiale. Le progressisme resta la règle jusque dans les années 1980 où il fut contesté par la déréglementation de Ronald Reagan et Margaret Thatcher.

Ce quatrième modèle est désormais lui aussi remis en cause par la destruction des classes moyennes provoquée par la globalisation. Le président Bush père pensa qu'à la disparition de l'URSS, la recherche de la prospérité devait remplacer la rivalité militaire entre Washington et Moscou. Il autorisa quelques sociétés US à faire alliance avec le Parti communiste chinois et à délocaliser des usines sur la côte chinoise.

Même si les travailleurs chinois n'étaient pas du tout formés, le coût de leur travail étant vingt fois inférieur en Chine à ce qu'il était aux USA, ces sociétés accumulèrent des profits colossaux qui leur permirent d'imposer une concentration dans certains secteurs bien plus forte qu'en 1929. En outre, elles tirèrent l'essentiel de leurs profits, non plus de la production de biens et de services, mais des revenus de leurs liquidités. Le capitalisme changea une nouvelle fois de nature. Il n'était plus productif, mais était devenu financier.

Les travailleurs chinois, s'étant progressivement formés, sont devenus aujourd'hui aussi coûteux que les travailleurs US, de sorte que les délocalisations affectent désormais leur propre pays au profit du Vietnam et de l'Inde cette fois. On est revenu au point de départ.

Les sociétés US qui ont entrepris de délocaliser leurs emplois en Chine et de financiariser leurs activités sont parvenues à amalgamer leur idéologie de la « globalisation économique » avec la mondialisation de l'usage de nouvelles techniques ; deux choses sans lien entre elles. En effet, si les nouvelles techniques peuvent être utilisées partout dans le monde, elles ne peuvent pas l'être en même temps tant elles requièrent de l'énergie et des matières premières.

Elles ont donc convaincu le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld de diviser le monde en deux : d'un côté une zone de consommation globale, autour des USA, de la Russie et de la Chine, de l'autre une zone de ressource chargée d'alimenter la première. Le Pentagone décida alors de détruire les structures étatiques du Moyen-Orient élargi afin que les populations de cette région ne puissent pas opposer de résistance à ce projet ; ce que George W. Bush appela la « guerre sans fin ». Effectivement des guerres éternelles débutèrent en Afghanistan, en Iraq, en Libye, en Syrie, au Yémen, chaque fois prétendument pour des raisons distinctes, mais toujours avec les mêmes agresseurs, les jihadistes.

En 2017, Donald Trump et Xi Jinping décidèrent au même moment de lutter contre ce phénomène, le premier par le nationalisme protectionniste et le second par le nationalisme économique. Cependant, la réforme fiscale proposée par Trump fut rejetée par le Congrès : le Border Ajustment Act prévoyait de libéraliser les exportations et de taxer à 20 % toutes les importations. De son côté, Xi Jinping créa lors du XIXème congrès du PCC un organe de contrôle de la conformité des objectifs des entreprises à ceux de la Nation, le Front uni. Un représentant de l'État fut introduit dans le conseil d'administration de chaque grande entreprise.

L'échec de Trump à faire passer son projet fiscal le conduisit à tenter d'en obtenir les mêmes avantages en déclarant une guerre des droits de douanes contre la seule Chine. Le PCC lui répondit en essayant à la fois de développer son marché intérieur et d'orienter sa surproduction vers l'Europe. Cette dernière en paya immédiatement le prix. Comme toujours lorsque les gouvernants ne sont pas attentifs à la détresse de leur peuple, le problème économique provoque une crise politique.

La crise de la démocratie

Contrairement à une idée reçue fondée sur l'apparence des choses, ce n'est pas le choix d'un nouveau régime politique, mais la défense des intérêts collectifs qui suscite des révolutions. Dans le monde moderne, il s'agit toujours d'un patriotisme. Dans tous les cas, ceux qui se révoltent pensent, à tort ou à raison, que leurs gouvernants sont au service d'intérêts étrangers, qu'ils ne sont plus des alliés, mais des ennemis.

L'ordre international qui s'est imposé après la Seconde Guerre mondiale était supposé servir l'intérêt général, que ce soit par une forme de démocratie ou par une forme de dictature du prolétariat. Cependant ce système ne pouvait pas fonctionner sur la durée dans des États non-souverains comme ceux de l'Otan ou du Pacte de Varsovie. À un moment ou à un autre, les dirigeants de ces États ont été amenés à trahir leur peuple et à servir leur suzerain, les USA ou l'URSS. Ce système a été accepté tout le temps durant lequel, à tort ou à raison, chacun le pensait indispensable pour vivre en paix. Cette raison n'existe plus aujourd'hui, mais l'Otan est toujours là, désormais sans légitimité.

L'Otan, sorte de Légion étrangère des États-Unis et du Royaume-Uni, a pensé et créé ce qu'est devenu l'Union européenne. Au départ, il s'agissait d'ancrer l'Europe de l'Ouest dans le camp occidental. Aujourd'hui, de par les traités, l'Union européenne subordonne sa Défense à l'Otan. Dans la pratique, pour les peuples de l'UE, l'Alliance de l'Atlantique-Nord est le volet militaire d'un ensemble dont l'UE est le volet civil. L'Otan impose ses normes, fait construire les infrastructures dont elle a besoin, et se fait financer via des institutions opaques. Tout ceci est masqué aux yeux de ses habitants à qui l'on explique, par exemple, que le Parlement européen vote les normes, alors qu'il ne fait que ratifier les textes de l'Otan présentés par la Commission.

Il ne fait aucun doute que, bien qu'ils la subissent sans broncher, les citoyens n'acceptent pas cette organisation : ils n'ont cessé de s'opposer à l'idée d'une Constitution européenne.

Parallèlement, le concept de démocratie a été profondément transformé. Il ne s'agit plus de garantir le « pouvoir du peuple », mais de se soumettre à l'« état de droit » ; deux concepts inconciliables. Désormais des magistrats décident à la place du peuple quels justiciables auront le droit de le représenter et lesquels en seront privés. Ce transfert de souveraineté, des peuples aux systèmes judiciaires, est indispensable pour maintenir la domination effective des Anglo-Saxons sur les membres de l'UE. D'où l'acharnement de Bruxelles à imposer « l'état de droit » à la Pologne et à la Hongrie.

La révolte

L'effondrement du niveau de vie des petites gens aux USA sous Barack Obama a suscité l'élection de Donald Trump. L'accélération des délocalisations d'Europe en conséquence de la guerre douanière entre les USA et la Chine a provoqué le mouvement des Gilets jaunes en France.

Cette révolte populaire se matérialisa dans les premières semaines de ce mouvement (avec la revendication du Référendum d'initiative citoyenne —RIC— d'Étienne Chouard). Elle s'inscrit dans la ligne de la candidature de l'humoriste Coluche à la présidence française, en 1981 (« Tous ensemble pour leur foutre au cul ») et des manifestations de l'humoriste italien Beppe Grillo en 2007 (« Vaffanculo », c'est-à-dire Qu'ils aillent se faire foutre). Progressivement, la dérision s'accompagne d'une colère toujours plus forte et plus obscène.

Il faut bien comprendre que la question du refus de la domination militaire US a précédé celle de la globalisation économique, mais que c'est cette dernière qui a ouvert la révolte. De même, il faut distinguer les revendications patriotiques des Gilets jaunes, drapeau national en tête, de celle des trotskystes qui ont rapidement pris le contrôle de leur mouvement et l'ont détourné en attaquant des symboles de la Nation, en vandalisant l'Arc de triomphe et la statue de la Marseillaise.

En résumé, la révolte actuelle est à la fois le fruit de trois-quarts de siècle de domination anglo-saxonne sur les membres de l'Union européenne et de l'hyper-concentration du capital globalisé. En s'additionnant, ces deux crises forment une bombe à retardement qui, si elle n'est pas désamorcée, explosera au détriment de tous. Cette révolte est parvenue maintenant à une véritable conscience du problème, mais n'a pas encore la maturité nécessaire pour ne pas être subvertie par les gouvernants européens.

En ne cherchant même pas à régler les problèmes posés, ceux-ci espèrent jouir de leurs privilèges le plus longtemps possible, sans avoir à prendre leurs responsabilités. Ce faisant, ils n'ont d'autre choix que de pousser à la guerre ou de risquer d'être renversés avec une grande violence.

Par Thierry Meyssan